L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 10 JUILLET 1890.

VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

LE STEAMER NEW CAMELIA

A partir du 29 avril 1890, quittera Milneburg à l'arrivée des trains du chemin de fer Pontchartrain partant de la gare des Champs-Elysées

Pour Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

Tous les jours (excepté le Dimanche et le Mercredi) à l'arrivée du train de.........4 h. P. M

RETOUR:

Part de Madisonville, tous les jours à 5.30 A. M

EXCURSIONS:

Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing.

DIMANCHES et MERCREDIS, à l'arrivée du train de 8 h. A. M.
DIMANCHES et MERCREDIS, à l'arrivée du train de 6 h. P. M.
Si le temps et la profondeur de l'eau le permettent.
Prix, par chaque traversée, $1.
Prix, les jours d'excursion (aller et retour) pour tous les points, $1.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.

W. G. COYLE & CIE, Agent.
27 mars— No. 47 rue Carondelet.

RED STAR LINE.

Départ de New-York, d'Anvers et de Paris chaque semaine.

BELGENLAND, Mercredi, 16 juillet, 5.00 P. M.
WESTERNLAND, Mercredi, 23 juil. 9.30 A. M.

Six heures et demie d'Anvers à Paris.

Première cabine, $45 et au-dessus, aller et retour $85 et au-dessus—Deuxième cabine, $35, aller et retour $65 et $72. Entrepont aux plus bas prix. Seulement $2.50 d'Anvers à Paris, 3e classe. Taux spéciaux pour l'Italie.

A. M. MOULTON,
J. A. BUISSON, 19 rue du Camp.
Agent autorisé, coin Toulouse et Bourbon.

La troupe de l'Opéra français de la Nouvelle-Orléans, pour retourner en Europe, a pris un steamer de la ligne Red Star.
27 mars—6 mois

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite sur le continent (cabines pourvues de sonnettes et lumières électriques), partiront de la jetée No 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, tous les samedis.

LA BRETAGNE, de Jousselin, samedi, 12 juillet
LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 19 juillet
LA NORMANDIE, Collier, samedi, 26 juillet

Prix du passage pour le Havre.

Vin compris dans toutes les classes.
Première cabine..........$80 et $100 et au-dessus, selon les accommodations.
Deuxième classe..........$60
Entrepont, $26, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Billets, aller et retour, à prix réduits.

Pour fret et passage, s'adresser à J. B. DODART, Agent principal à la Nlle-Orléans, 61 Carondelet.
M. J. A. BUISSON, coin Bourbon et Toulouse, est autorisé à vendre des billets de passages.
J. B. DODART.

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Cette ligne se compose des steamers suivants: KNICKERBOCKER HUDSON. LOUISIANA. NEW ORLEANS.

Partant mercredi, 16 juillet, à 8 A. M. le steamer

LOUISIANA, Capt. Gager.

Partira de son quai au pied de la rue Toulouse. ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/3 P. 0/0
Passage—Cabine..........$40
Entrepont..........20
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour fret ou passage s'adresser à ALFRED MOULTON & CO. Rue Carondelet No 41
4 juil—1 an

CHEMINS DE FER.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans au Texas et à la Californie.

Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. Ss. Co.

Départ de la N-Orléans	Arrivée à la N-Orléans
Atlantic Express, daily..........4.05 pm	Atlantic Express, daily..........8.10 am
San Antonio Express, daily..7.20 am	New Orleans, Express, daily..7.50 pm

Chars dortoirs entre New-Orléans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nlle-Orléans et le San Antonio and New Orleans Express.
Jonction à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars dortoirs à retenir tous les jours aux bureaux coin St-Charles et Canal ou à l'embarcadère du Ferry.
J. KRUTTSCHNITT, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. O. WATSON, Gen. Pass. Agt.
1er fév—1an

Queen and Crescent Route,

La plus courte de 96 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Temps, 26 heures.

La route la plus rapide, la ligne la plus courte, via Chattanooga, pour aller aux Carolines et en Virginie, Richmond, Washington, Baltimore.
La ligne courte, via Cincinnati, pour aller à Chicago, Cleveland, Buffalo, les Chutes du Niagara et le Canada, New-York, Boston, les Monts Adirondacks et White, et tous les points dans le Nord et dans l'Est
Comparez notre itinéraire avec celui des autres lignes.

	No 6, Fast Line.	No 2, Limited
Part de la N. Orléans.	8:45 a m.	4:00 p.m.
Arrive à Meridian...	3:00 p.m.	9:50 p.m
Arrive à Akron......	6:12 p.m.	1:10 a.m
Arrive à Birmingham	9:00 p.m.	3:00 a.m.
Arrive à Attalla ...	11:06 p.m.	5:49 a.m.
Arrive à Chattanooga	2:00 a.m.	7:30 a.m
Arrive à Burgin ...	10:55 a m.	4:05 p.m.
Arrive à Lexington	12:06 p.m.	5:00 p.m.
Arrive à Cincinnati..	3:30 p.m.	6:20 p.m.

Bureau des tickets à la N. O., 34 St-Charles.

J. M. KNIGHT, Ticket Agent.
A. G. EDWARDS, R. H. GARRATT,
Gen'l Pass. Agent, Div. Pass. Agent,
Cincinnati, O New Orleans.
J. J. O'DONNELL, Pass. Agt.
24 mars—

Friction Rouge du Dr Testut

Pour le soulagement sérieux et constant, souvent même immédiat, des douleurs rhumatismales, aiguës ou chroniques; guérison possible quand le souffrant n'est pas d'un âge très avancé ou d'une constitution ruinée par les excès ou par les maladies.—Bouteille de 8 onces 60 sous.
Le PUNAISICIDE (Bed bug killer) est déjà un légitime succès.
Rue Bourbon, 161, près Orléans.
22 mai—

ASSURANCES.

Vingt-troisième Etat Annul — DE LA — Compagnie d'Assurances Germania

De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMEMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1889:

Primes sur incendies..$197,741 69		
Primes maritimes.... 2,889 10		
Primes des rivières.... 1,577 07		
	$202,207 86	
A ajouter: Primes non expirées de 1888...	44,609 49	
		$246,817 35
A ajouter: intérêt, profits et pertes......$26,223 05		
Moins salaires et dépenses générales.... 14,199 43		
		12,023 62
Fonds de surplus de 1888		24,476 05
Total		$283,317 02
Pertes payées— Sur risques de feu.... $93,148 63		
Sur risques maritimes 2,086 45		
Sur risques de rivières 1,619 99		
	$96,857 07	
Réassurances..........	38,145 53	
Primes remises et commissions............	49,561 79	
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, et souscriptions........	3,389 93	
		185,952 32
Profits bruts		$97,364 70
Réservé pour primes non expirées......$41,180 13		
Pertes non payées..... 11,708 52		
Dividende No 23 payé en juillet 1889 ..... 10,000 00		
Dividende No 24 déclaré en janvier 1890.. 10,000 00		
Fonds de surplus, 1889............ 24,476 05		
		97,364 76

ACTIF.

Billets pour primes............	$369 89
Primes en voie de collection....	41,662 89
Prêts sur nantissement (dépôt de titres)............	33,625 00
Prêts sur hypothèques.........	6,175 00
Bons des Etats-Unis, bons d'Etat, consolidés de ville et bons à primes............	65,080 00
Stocks de banques, d'assurances et autres............	38,928 50
Bons 1ère hypothèque, Weckerling Brewing Co............	5,000 00
Propriétés foncières............	66,814 84
Meubles de bureau et accessoires....	4,873 14
Argent comptant et en banque.....	24,835 44
	$287,564 70

PASSIF.

Capital-actions............	$200,000 00
Réservé pour primes non expirées.	41,180 13
Réservé pour pertes non payées sur incendie............	11,708 52
Réservé pour dividende 5 pour cent, janvier 1890............	10,000 00
Réservé pour fonds de surplus, 1889............	24,476 05
	$287,364 70

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, ce 10me jour de janvier 1890.
W. O. HART, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le 9 du courant, a déclaré un second dividende semestriel de CINQ POUR CENT, faisant 10 pour cent par an sur le fonds-capital pour l'année se terminant le 31 décembre 1889, payable sur demande.

DIRECTEURS.

H. ZUBERBIER, P. W. DIELMANN, J. J. WECKERLING, JOHN THORN, J. HASSINGER, J. B. MEYERS, LOUIS GRUNEWALD, A. G. RICKS, FRANK VATTER, GEO. LIEDLICH, HERM. CURTIUS, FRANK J. LEVIS, J. E. MERILH, JOHN G. MOLL, J. J. LANGLES.

MECHANICS AND TRADERS' Insurance Company,

No. 14 rue Carondelet.

Vingtième état de situation annuel.

Conformément à l'article 12 de sa charte, la Compagnie publie l'état de situation suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 décembre 1889:

Primes d'incendie...$278,621 04		
Primes de rivières.... 51,182 26		
Primes maritimes.... 11,142 91		
Primes non acquises, 31 décembre, 1888. 85,501 30		
		$426,447 51
A déduire— Primes remboursées. $25,297 98		
Réassurances.......... 45,269 67		
Primes non acquises, 31 décembre, 1889. 114,844 53		
		185,912 18
Primes nettes acquises		$240,535 33
A ajouter intérêt		32,529 10
Total des recettes		$273,064 43
Moins— Pertes par le feu, payées..........$60,794 41		
Pertes de rivières payées.......... 16,150 79		
Pertes maritimes payées.......... 690 98		
Pertes non payées.... 17,841 99		
Dépenses de bureau, d'agences et autres, pr de taxes et licences en Louisiane et autres Etats..... 44,931 28		
Commissions.......... 35,541 02		
		204,958 48
Profits nets		$68,104 95

ACTIF.

Bons de la ville de la Nlle Orléans.	$62,420 00
Consolidés de l'Etat de la Louisiane	193,640 00
Actions de banques et autres	269,280 00
Billets à recevoir	3,283 30
Argent comptant	29 208 57
Propriétés foncières	25,839 10
Primes en voie de collection	54,774 17
	$738,545 34

PASSIF.

Capital-actions	$375,000 00
Réservé pour primes non acquises.	114,844 53
Réservé pour pertes non payées.	17,841 99
Réservé pour taxes et licences non payées	3,724 55
Réservé pour réassurances de rivières	5,310 34
Dividendes	18,750 00
Surplus	203,073 93
	$738,545 34

L'exposé précédent est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie.

LLOYD R. COLEMAN, Président.
GEO. H. FROST, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans.
Fait et signé sous serment pardevant moi, ne taire, ce 21me jour de janvier 1890.
CHAS. G. ANDRY, Notaire.

Le Conseil de Direction, à sa réunion annuelle tenue le 20 du courant, a résolu de payer sur demande (en outre du premier intérêt semestriel déclaré le 1er juillet, 1889), CINQ POUR CENT, second intérêt semestriel sur le capital-actions de la Compagnie, et de passer $52,963 21 au crédit du surplus.

DIRECTEURS.

Robt. Maxwell, Jas. McConnell, Geo. W. Sentell, J. M. Soria, I. L. Lyons, Walter C. Flower, W. B. Thompson, Jos. Vignes, Frederick Wing, A. Xiques, T. L. Macon, J. M. Walsh, N. Landry, T. S. Waterman, Chas. Holloway, P. Werlein, F. J. Odendahl, A. M. Silbernagel, W. G. Wheeler, C. A. Baldwin, J. M. Frankenbush, C. Hernandez, Simon E. Marx, A. M. Delavallade, P. J. Cockburn, A. H. May, Jr., H. T. Cottam, A. Roy, J. A. Bresselmus, Lloyd R. Coleman
1er mars—1an

ASSURANCES.

Vingtième Etat Annuel — DE — L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CONFORMEMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1889:

Primes reçues:		
Sur risques de feu		$351,065 98
Sur risques de marine		2,702 10
Sur risques de rivière		3,974 97
		$357,743 05
A ajouter, primes non acquises de 1888		60,716 00
Primes totales		$318,459 05
A ajouter, intérêts et profits et pertes		15,041 32
Revenus		$333,500 37
A déduire, pertes payées: Sur risques de feu....	$89,072 36	
Sur risques de marine	1,010 08	
Sur risques de rivière	602 83	
Total des pertes payées	$90,685 27	
Retour de primes et cancellations	25,822 60	
Commissions	39,121 12	
Réassurances	23,398 18	
Taxes et Licences	2,947 15	
Dépenses de bureau et d'agences, salaires, bureau des assurances, corps de sauvetage, loyers, publications, etc...	30,719 47	
Déboursés		$212,693 79
		$120,806 58
A déduire: Primes non acquises	$60,554 00	
Pertes ajustées et non ajustées	30,000 00	
		90 554 00
Bénéfice net		$30,252 58

ACTIF.

Argent en caisse	$68,133 12
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 00
Argent entre les mains d'agents d'autres Etats	10,011 16
$10,000 Bons des Etats-Unis 4 0/0 @ 127	12,700 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans @ 110	133,109 00
$64,560 Bons à Primes de la Nlle-Orléans @ 148	95,548 80
$25,000 Bons de l'Etat de la Louisiane, 4 0/0 @ 95 1/2	23,875 00
Primes en voie de recouvrement	12,198 55
Prêts sur hypothèque	24,384 34
Effets à recevoir et billets à recevoir pour primes	6,002 09
Actions	4,465 28
Meubles et installations de bureaux	2,500 00
	$405,918 34

PASSIF.

Capital	$300,000 00
Dividendes non réclamés	1,350 30
Réserve pour primes non acquises	60,554 00
Réserve pour pertes ajustées et non ajustées	30,000 00
Intérêt sur capital dû en janvier 1890	9,000 000
	$400,904 30

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire. PIERRE LANAUX, Président.

Assermenté et signé devant moi, ce 11 janvier 1890.
GEORGE G. ANDRY, Notaire.

A une assemblée de la Direction tenue ce jour il a été résolu de payer sur demande un dividende d'intérêt de TROIS POUR CENT, (3 0/0) pour le second semestre de 1889, faisant SIX POUR CENT pour l'année, sur le capital de l'Association.

GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 11 janvier 1890.
12 janv—1m

OFFICIEL

Exposé annuel du Fonds des dépenses judiciaires de la Paroisse d'Orléans pendant l'année exprant le 31 décembre 1887.

Département de l'Exécutif, Etat de la Louisiane.

CONFORMEMENT aux dispositions de la loi No 136 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane approuvée le 10 avril 1880 nous, SAMUEL DOUGLAS McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, et Oscar Arroyo, Secrétaire d'Etat, après avoir examiné et comparé les timbres judiciaires qui sont nécessaires et requis par la loi pour la mise à exécution des dispositions de l'Acte précité et qui sont émis sous l'autorité de l'Article 145 de la Constitution de l'Etat et qui sont actuellement entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier d'Etat, ainsi que le montant des timbres vendus, le produit de la vente et la manière dont il en a été disposé pour le compte des fonds des dépenses judiciaires de l'Etat, nous sommes arrivés au résultat suivant établi dans les livres de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier de l'Etat, et que nous certifions correct:

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics, le 31 décembre 1886, d'après l'exposé déposé et enregistré dans le bureau du Secrétaire d'Etat, le même jour, quatre cent soixante-huit mille six cent vingt-neuf piastres, 75 cents. 468,629 75

Montant des timbres judiciaires retirés par le Trésorier d'Etat des mains de l'Auditeur des Comptes publics pendant l'année se terminant le 31 décembre 1887, cent quatre-vingt dix-huit mille six cent vingt-neuf dollars, 75 cents.... 198,629 75

Balance des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes publics, le 31 décembre 1887, deux cent soixante-dix mille dollars.... 270,000 00

Montant des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1886, d'après l'exposé enregistré au bureau du Secrétaire d'Etat, le même jour, dix mille six cent six dollars, 87 cents.... 10,606 87

Montant des timbres judiciaires retirés par le Trésorier d'Etat des mains de l'Auditeur des Comptes Publics pendant l'année échue le 31 décembre 1887, cent quatre-vingt dix-huit mille six cent vingt-neuf dollars, 75 cents.... 198,629 75

Montant total des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat pendant l'année échue le 31 décembre 1887, deux cent neuf mille deux cent trente-six dollars, 62 cents.... 209,236 62

Montant judiciaire des timbres rendus par le Trésorier d'Etat, pendant l'année échue le 31 décembre 1887, quatre-vingt mille six cent soixante-cinq dollars.... 80,665 00

Balance des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1887, cent vingt-huit mille cinq cent soixante-onze dollars, et 62 cents.... 128,512 67

Montant des warrants émis par l'Auditeur des Comptes publics contre le fonds des Dépenses judiciaires, pendant l'année échue le 31 décembre 1887, en paiement des réclamations suivantes, savoir:

Pour fournitures de bureaux distribués aux différents officiers de la paroisse d'Orléans, y ayant légalement droit en vertu de la loi No 312 de 1880, trois mille cent quatre-vingt-quinze dollars, et 9 cts.... 3,195 09

Pour salaires et rémunérations dus aux différents officiers et employés de la paroisse d'Orléans, salaires tirés du dit fonds, cent mille deux cent quarante-un dollars, et 68 cents.... 100,241 68

Montant total des warrants émis par l'Auditeur des Comptes publics contre le Fonds des Dépenses Judiciaires du 1er janvier 1887 au 31 décembre 1887, inclusivement, cent trois mille quatre cent trente-six dollars, et 77 cents.... 103,436 77

En foi de quoi nous avons apposé nos signatures officielles; accompagnées du Sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, ce neuvième jour de janvier A. D. 1888.

{L S}

S. D. McENERY, Gouverneur de la Louisiane.
OSCAR ARROYO, Secrétaire d'Etat.

ASSURANCES.

Conformément aux Règlements de sa Charte, la

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

Publie l'état de situation suivant de ses affaires du 1er janvier au 31 décembre 1889.

Primes reçues durant l'année finissant le 31 décembre 1889, comprenant les primes non-acquises de l'année précédente:

Primes d'incendie....$167,066 13		
Primes de rivières.... 2,183 68		
		$169,249 81
A déduire— Primes non acquises pour 1889..........	$36,039 52	
Primes remboursées et commission........	19,807 60	
Réassurances........	5,425 47	
		$61,272 59
Primes nettes acquises		$107,977 22
A ajouter— Intérêt, loyers et sauvetage		$17,936 83
Revenu net		$125 914 05
A déduire— Pertes d'incendie de 1889.....	$49,509 48	
Pertes de rivières de 1889.....	354 95	
Pertes encourues et payées en 1889.....	$49,864 43	
Taxes de l'Etat et de la ville, Board of Underwriters Babcock et Salvage Corps, dépenses générales et salaires	26,735 59	
		76,600 02
		$49,314 03
A déduire— Pertes ajustées, non ajustées et dividendes non réclamés....	$5,396 25	
Bénéfices bruts pour 1889		$43,917 78
Moins— Pertes encourues en 1888 et payées en 1889		19,967 41
Bénéfice net au 31 décembre 1889		$23,950 37

ACTIF.

Argent dans les banques	$12,908 48
Primes en cours de collection	21,443 94
Bons de la ville de la Nlle-Orléans, bons à primes, consolidés 4 pour cent de l'Etat de la Louisiane, un St. Bernard Steam Fire Company, un Battalion Washington Artillery	151,233 40
Metairie Cemetery Association, New Orleans Cotton Exchange et New Orleans Gaslight Company	32,500 00
Billets hypothécaires, 1ère hypothèque sur propriétés foncières valant le double du montant	33,388 11
Prêts sur demande garantis par titres valables	47,233 42
Billets à recevoir pour primes	3,854 77
Propriétés foncières et meubles de bureau	70,997 68
Warrants de l'Etat	83 00
Débiteurs divers	1,824 82
	$370,473 02
Intérêt accru en 1889 sur billets hypothécaires et prêts	1 306 89
Actif total	$371,779 91

Actif comme ci-dessus $371,779 91

PASSIF.

Pertes ajustées et non ajustées	$5,110 00	
Dividendes non réclamés	286 25	5,396 25
Surplus en vue des porteurs de police		$366,383 66

L'état ci-dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.

[Signé] J. TUYÈS, Président.
JOS. A. HINCKS, Secrétaire.
Fait et signé sous serment pardevant moi, ce 16e jour de janvier, 1890.
[Signé] [Sceau.] N. B. TRIST, Notaire.

DIRECTEURS.

Manuel Abascal, H. Laroussini, E. J. Bobet, P. Ponta, C. T. Dugazon, G. Pitot, H. Gally, Ad. Schreiber, S. Gumbel, C. E. Schmidt, J. W. Hincks, J. Tuyès.

THE FIREMEN'S INSURANCE COMPANY OF NEW-ORLEANS.

(Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.)

Bureau: No 49 rue du Camp.

QUINZIÈME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

CETTE Compagnie, conformément à l'Article 10 de sa Charte, publie l'état suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 décembre 1889:

Primes reçues pour risques d'incendie		$86,007 46
Ajoutez: primes non expirées pour 1887.	$21,907 61	
Sauvetage et profits et pertes	1,689 29	23,596 90
		$109,604 36
A déduire: Pertes par les incendies	$33,354 13	
Réassurances	7,509 40	
Primes remboursées	5,709 69	
Commission et courtage	3,346 29	
Dépenses, générales, moins escompte et intérêt	16,156 49	
		66,076 00
		$43,528 36
Réservé pour pertes non ajustées.		925 00
Intérêt payé le 1er juillet 1889		7,488 70
Intérêt et dividendes déclarés ce jour		11,332 54
Réservé pour primes non acquises pour 1889		20 006 67
Au fonds de réserve		3,777 45
		$43,528 36

ACTIF.

Billets d'actions pour capital	$1,539 50
Prêts sur dépôts de titres (collatérals) et hypothèques	166,287 02
Billets à recevoir	2,040 83
Propriétés foncières	15,000 00
Argent en banque et comptant	47,017 01
Primes en cours de collection	42,722 54
Meubles de bureau et accessoires	4,908 58
	$279,929 03

PASSIF.

Capital-actions	$150,000 00
Réservé pour pertes non échues	925 00
Réservé pour primes non acquises pour 1889	20,006 67
Intérêt et dividendes, fonds de réserve et surplus	108,997 36
	$279,929 03

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

I. N. MARKS, Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.
Fait et signé sous serment pardevant moi, ce 22e jour de janvier 1890.
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 22 janvier, 1890.
A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt semestriel de CINQ POUR CENT ainsi qu'un dividende extra de DEUX ET DEMI POUR CENT.

I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

H. H. BIERHORST, PETER BLAISE, T. PRUDHOMME, JNO. FITZPATRICK, C. TAYLOR GAUCHE, A. H. SIEWARD, P. DOERR, A. H. ISAACSON, JACOB SCHOEN, H. ELLERMAN, I. N. MARKS, I. H. SCHIERMANN, JNO. EVERETT, W. MARKS, OTTO THOMAN, P. EGAN, A. A. MAGINNIS, GEO. ZETZMANN.

LE FRANCO-LOUISIANAIS, JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.
Bureau: 103 rue de Chartres, sur Orléans, Lne

Proclamation Annuelle

DE QUARANTAINE.

DEPARTEMENT EXECUTIF, ETAT DE LA LOUISIANE.

CONFORMEMENT aux dispositions de la Section 3049 des Statuts Révisés de l'Etat, et sur l'avis du Bureau de Santé de l'Etat, invitant le gouverneur à émettre sa proclamation annuelle de quarantaine contre les ports ci-dessous désignés, pour être mise en vigueur à partir du 1er mai 1890, savoir:

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et bagages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPI, et venant de ports américains intertropicaux ou des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les règlements suivants:

PREMIÈRE CLASSE.—Navires arrivant de ports non infectés.

SECONDE CLASSE.—Navires venant de ports supposés infectés.

TROISIÈME CLASSE.—Navires venant de ports que l'on sait infectés.

QUATRIÈME CLASSE.—Navires qui, de quelque port qu'il viennent, sont infectés: c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, au moment de leur arrivée, ou ont eu ces maladies à leur bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la station quarantenaire du Mississipi, sans autre détention du navire ou du personnel autre que celle nécessaire pour placer ces navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dont la condition sanitaire est satisfaisante, pourront après inspection, franchir la quarantaine, sujets néanmoins aux mesures sanitaires auxquelles le Bureau de Santé jugera convenable de les soumettre.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis comme ceux de la première classe à la sanitation maritime, avec détention de précaution de CINQ (5) JOURS PLEINS, à partir de l'heure de leur arrivée à la Quarantaine.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire inférieure, pour y être soumis à la désinfection et y être détenus, navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

Les navires arrivant de ports infectés de choléra ou de petite vérole, ou qui plus tard peuvent devenir infectés, seront soumis à la sanitation maritime et à la détention que le Bureau de Santé indiquera.

Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront pas passer les Rigolets, les stations de quarantaine de l'Atchafalaya, ou celles du Lac Charles, ou toute autre station quarantenaire de l'Etat qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de QUARANTE (40) JOURS, ainsi qu'une complète désinfection.

En conséquence, moi, FRANCIS T NICHOLLS, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, j'ai jugé convenable de lancer cette proclamation annuelle de quarantaine à partir du JEUDI, 1er mai A. D. 1890, contre les ports ci-dessus désignés, ainsi qu'il est prévu dans ce qui suit:

Les officiers de la quarantaine, aux différentes stations de l'Etat, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des règlements ci-dessus, et le Bureau de Santé de la Nouvelle-Orléans sera tenu de procéder énergiquement contre toute violation des dits règlements et des lois quarantenaires de l'Etat.

{SCEAU} En foi de quoi, j'ai apposé ma signature et y fait joindre le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Bâton-Rouge, ce 18me jour d'avril de l'an de N.-S. mil huit-cent-quatre-vingt-dix.

FRANCIS T. NICHOLLS, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane
Pour le Gouverneur;
GEO. SPENCER, sous-secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières — AUX — Propriétaires, Agents, Capitaines et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires les suggestions suivantes dans le but de faciliter la mise à exécution des règlements de la Quarantaine et de réduire autant que possible la période de détention.

1. Les navires devront être dépouillés, autant que possible, pendant la saison de la Quarantaine, de toutes tentures de laine, de tous sofas, tapis, rideaux et autres matériaux de même nature. Les matelas en crin ou en mousse devront être remplacés par des lits en fil de fer ou en acier.

2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour leurs équipages des hommes acclimatés.

3. Les capitaines, agents et agents consulaires de navires sont instamment requis d'exiger des passagers arrivant de ports quarantenaires qu'ils ne départent autant que possible de bagages capable de s'endommager par l'eau en cas de manifestation d'une maladie pestilentielle à bord pendant la désinfection. Ces passagers sont surtout requis de ne pas avoir dans leurs effets des soieries, dentelles, velours et autres articles d'une texture délicate, car ils auraient à courir tous les risques de l'avarie.

4. Les navires mouillés dans les ports où sévit la fièvre jaune devront s'ancrer, si c'est possible, loin du rivage, et ne pas permettre à l'équipage de débarquer, surtout la nuit.

5. La cargaison doit, autant que faire se pourra, être arrimée de manière à rendre l'accès des pompes possible et à permettre aux employés de la quarantaine de pomper l'eau de la cale et de nettoyer celle-ci.

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et introduire, autant que possible, l'air dans toutes les parties du navire. On peut se procurer les désinfectants les plus efficaces ainsi que les instructions nécessaires pour s'en servir, en s'adressant au Bureau de Santé ou à un de ses employés.

7. Les navires portant des cargaisons de fruits doivent surtout être tenus en parfait état de propreté, pour éviter toute détention à la Station de la Quarantaine. Les capitaines de navires doivent, avant d'arriver, faire pomper soigneusement l'eau de la cale et nettoyer parfaitement cette cale, placer enfin leurs bâtiments dans des conditions sanitaires telles que la période de détention à la Quarantaine puisse être réduite autant que possible.

8. Tout navire observant les prescriptions précédentes seront traités avec indulgence à la Station de Quarantaine, et auront rempli les conditions nécessaires pour faire réduire dans une large mesure la période de détention et les frais de désinfection, etc.
22 avril—

L'INDEPENDANCE BELGE,

Edition d'Outre-Mer,

Paraissant toutes les semaines et comprenant 10 PAGES DE TEXTE grand format.

La seule publication en langue française destinée spécialement à tous les pays d'Outre Mer et donnant le Résumé hebdomadaire du mouvement politique, artistique, littéraire, scientifique, industriel et commercial du monde entier.

Tableau graphique des transactions commerciales sur toutes les places cours, marchés etc. —Correspondances spéciales de toutes les capitales, modes, variétés, etc.—Romans feuilletons inédits des premiers auteurs contemporains.

A chaque numéro est joint un supplément littéraire de douze colonnes qui réunit la collaboration des nouvellistes, chroniqueurs et romanciers les plus en vogue.

PRIX D'ABONNEMENT:

Six Mois,	Douze Mois
16 FRANCS.	30 FRANC

EDITION QUOTIDIENNE

Le meilleur marché, le plus répandu et le mieux informé des grands journaux européens de langue française.

PRIX D'ABONNEMENT:

Trois Mois,	Six Mois,	Douze Mois
FR. 15.	FR. 30.	FR. 60.

CONDITIONS

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat sur la poste ou autre à vue sur Bruxelles, Paris ou Londres. Les abonnements commencent le 1er ou le 16 de chaque mois.

Envoi gratuit de numéros spécimens à toute personne qui en adressera la demande écrite à l'Administration:

17, rue des Sables, Bruxelles.

On demande de bons agents.
8 sept—1f pr. m le dim.

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi, 9 juillet 1890.

COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances.
Jusqu'ici cette semaine	$5,413 190 00	$556,662 00
Même temps la semaine dern.ère.	4,891,420 00	706,502 00

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIE — souverains Victoria, $4 82@4 90; 20-marcs, $4 85@4 75; 20-francs, $3 80 @3 90; doublons espagnols, $15 40@15 60; doublons mexicains, $15 40@15 60; 25-pesetas espagnols, $4 70@4 80; 20 pesos, mexicains, $19 40@19 60; or mutilé américain, 90@95c.; or léger américain 97 à 99c. dollars mexicains, 80@81; sols péruviens, 75@76; pesos chiliens, 75@76; argent mutilé américain, 85c. par oz; 5-francs, 85@95c.; argent anglais, par £, $4 80@4 90; billets de la Banque d'Angleterre, $4 82@4 90; billets de la Banque de France, 19@19½; reichsmarcs, billets, 23@24

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—L'argent est en bonne demande et stable.

Papier exceptionnel		8
do A1		—@8
Prêts sur garanties collatérales		5@7
Time do do		—@7
Papier hypothécaire		—@8

New York—Taux de l'argent à 5 pour cent.
Londres — Taux de la Banque d'Angleterre 4, consols 95 15/16 à 96 3/16; argent en lingots 48½, U. S. 4's 123½ ex coup.
Paris—Rentes 91.06.

CHANGE.

GRISOHMARKS—Commercial 94⅛
Le STERLING est calme.
Commercial (60 jours) .... 483½@483⅞
Traites de banques (60 jours) 486
Les FRANCS sont calmes.
Francs de commerce (60 jours) 5.20⅛
Traites de banques (60 jours) 5.17½
Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est calme.
Traites de commerce 25c. de prime.
Traites de Banques $1 de prime.
Les banques tirent des chèques $1 de prime pour le taux de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Appel de 11 a. m.

20 actions N O Brewing Ass'n	97
10 ..do........do........do.	96½
10 ..do........do........do. (S 1890 & int)	97½
Entre les appels de 11 a. m. et de 2 p. m.	
$10,000 Louisiana 4's (8 90 and int)	93½
$10,000 Louisiana 4's	93½
$1,000 Louisiana 4s	93½
10 actions N O Brewing Ass'n	96
$5,000 N O Brewing Ass'n bonds	104½
$2 000 N O Brewing Ass'n bonds (8 90)	104½
Appel de 2 p. m.	
$5,000 Louisiana 4 s	93½

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
American N'l	100	112	114½
Bank of Commerce	10	12	12½
Canal & Banking.. Co	100	....	....
Citizens	100	36	....
Germania National	100	200	250
Germania Savings	100	210	....
Hibernia National	100	....	....
Louisiana National	100	186	200
Metropolitan	100	....	....
Mutual National	100	....	145½
N O National	100	....	....
People's	50	92	94
State National	100	147	....
Union National	100	144	....
Traders'	....	8	....
Southern National	100	....	....
Whitney National	100	265	....
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins	100	64½	65
Firemen's	40	....	57½
Germania Ins Co	100	112	....
Hibernia Ins	100	40	50
Home Ins	100	96	....
Lafayette	100	73	....
Merchants Mutual	100	53	....
Mechanics' and Traders	100	127½	130
N Orleans Ins As	30	27½	....
N Orleans Ins Co	10	19½	20½
Sun Mutual Insurance	100	....	....
Southern Ins Co	100	99½	104
Teutonia	100	130	....
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	117	120
Crescent City	100	97	97½
Canal and Claiborne	100	....	....
New Orleans City	100	119½	121
Orleans	50	67½	71
St-Charles Street	50	91	94
Actions diverses.			
Benville Oil Works Co	100	....	....
O U Slaughterhouse	50	57½	60
Imp Bonded Warehouse	100	....	....
Jeffer City Gas Light Co	100	90	....
Consumers' Ice Co	100	....	....
Louisiana Ice Man Co	50	....	....
La State Lottery Co	100	....	4½
La Oil Co	100	....	....
Metairie Cimetry Ass	100	....	....
N O Gas Light Co	100	100	102
N O Waterworks Co	100	87	90
Planters Crescent Oil Co	100	....	....
Sugarshed Co	50	....	....
Southwestern Brush Electric Light Co	100	....	....
Louisiana Electric L't Co	100	....	....
Jockey Club	100	....	....
Crescent City Brewing Co	100	....	....
Bons d'Etat.			
Louisiana 4 s	....	93½	93½
Louisiana 3's	....	....	....
Bons de ville.			
Premiums	....	152½	152½
Premiums drawn number	....	200	220
Privilège on Premiums	....	....	....
Consolidated 6's	....	....	....
Crescent	....	....	....
Consolidated Extended	....	....	....
Crescent	....	105½	107
Extended 6's	....	105	....
Railroad	....	....	....
Waterworks	....	....	....
Park	....	....	....
City 6 0/0 certificates	....	100	....
City 6 0/0 Cts for Consol Coup	....	100	101
City 5	....	99½	100¼
City 7's old	....	109	111½
new	....	....	....
gold	....	....	....
Bons divers.			
U S 4 0/0	....	121¼	....
Canal & Claib. St RR mort	....	....	....
O., St. L. & N. O. R. R. Co	....	....	....
Jackson RR 1st mort. coup	....	....	....
Jackson RR 2d mort. coup	....	....	....
Cotton Exchange Stock	....	....	....
Board of Trade Stock	....	....	....
Stock Exchange Stock	....	....	....
Mechanics, Dealers and Lumbermen's Exchange Stock	....	....	....
New Orleans Traction Co	....	....	....
Sugar Exchange	....	....	....
Morgan's L & T 1st gold mort	....	128½	....
Tex. & Pacific RR 1st gold m	....	92	....
Tex. & Pacific RR 2nd gold m	....	41	....
C.C. Brewing Co. 1sts	....	....	....
St-Charles Hotel Co mort	....	....	....
Crescent City 1st	....	....	....
new	....	....	....
N O City Ice Co mort	....	125	....
Carrollton RR mortgage (1892)	....	100	106
St-Charles St RR mort	....	....	127
N O Waterworks Co mort	....	117½	128
La Ice Mfg Co 1st mort	....	95	....
La Ice Mfg Co 2d mort	....	60	....
Levee S. Cotton Press mort	....	....	....
La Electric L. 1st mort	....	....	....
2d	....	....	....
Cotton Exchange 1st mort	....	....	107
Certificats et Warrants.			
State Warrants Ordis. 1884	....	65	....
State Warrants Ordis. 1885	....	44	....
do do do 1886	....	43½	....
do do do 1887	....	....	....
do do do 1888	....	55	....
Police Cts	....	46	....
School Cts	....	30	....
City Scrip, old	....	30	....
new	....	67½	....
Jan. In. Cts. de State Consols	....	22	....
Cts émis en vertu de l'acte 93 de 1880	....	20	....
Unpaid State Coupons No 18 (Janv. 1 12 al.)	....	12	....
Unpaid State Coupons prior to No 13	....	22	....
Unpaid City Coupons	....	....	....
Half paid Coupons	....	....	....
State School Warrants	....	30	....
Unlisted Securities.			
N. O. Brewing Association.	....	96	97
N. O. Brewing Ass. bonds..	....	104	105½

1 Avec dividende. 2 Sans dividende.
3 Avec coupon. 4 Sans coupon.
5 Ou moins à la fois. 6 New Stock.
Pour moins de $5000 et au-dessus de $1000.

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches de la Presse Associée et notre rapport local du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 150 balles comprenant — à arriver.
Le marché est facile.

Les cotons tachés sont de ¼ à ⅛e plus bas que les cotons blancs.

	Aujourd'hui	Hier
Low Ordinary	9 15/16 nom	9 15/16 nom
Ordinary	10 7/16	10 7/16
Good Ordinary	10 15/16	10 15/16
Low Middling	11 3/16	11 3/16
Middling	11 7/16	11 7/16
Good middling	11 11/16	11 11/16
Middling Fair	12 1/16	12 1/16
Fair	12 11/16 nom	12 11/16 nom

FUTURS.

Stables.
Janvier 10,03 à 10.05; février 10,09 à 10,11; mars 10,17 à 10,18; avril —— à ——; mai —— à ——; juin —— à ——; juillet 10,70 à 10.80; août 11.60 à 11,62; septembre 10,38 à 10,39; octobre 10.06 à 10,07; novembre 9,98 à 9,99; décembre 9,98 à 9,99.
Les ventes comprennent 16,500 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à Galveston 11½; à Mobile 11 5/16; à Savannah 11⅛; à Charleston 11½ naked; à Wilmington à 11⅛; à Norfolk à 11⅜; à Baltimore à 12⅛; à Boston 12⅛; à Philadelphie 12¼; à Memphis 11⅛; à Augusta 11⅛.

MARCHE DE NEW-YORK. SUR PLACE.

Stable.
Coton: Middling Gulf 12 3/16.

FUTURS.

A peine stables.
Janvier 10,44 à 10,45; février 10,49 à 10,50; mars 10,52 à 10,53; avril —— à ——; mai —— à ——; juin —— à ——; juillet 11.85 à 11,87; août 11,69 à 11,70; septembre 10,77 à ——; octobre 10,51 à ——; novembre 10,39 à 10,40; décembre 10,39 à 10,40.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans, depuis le 1er septembre, 1,948,043 balles; même temps l'année dernière, 1,676,736 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 5,762,098 balles; même temps l'année dernière, 5,486,075 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 1,600,794 balles; même temps l'année dernière, 1,443,495 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 4,799,136 balles; même temps l'année dernière, 4,621,917 balles.

STOCKS—A la Nouvelle-Orléans, 23 547 balles; même temps l'année dernière, 18,593 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 169,953 balles; même temps, l'année dernière, 166,454 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL. SUR PLACE.

Ferme.
Coton—6 7/16 pour le Middling Américain.

FUTURS

Fermes et faciles.

MARCHE DU HAVRE. SUR PLACE.

Calme et stable.
Coton—75 fr. pour le Bon Ordinaire (sur place) 74 fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 73 fr. pour le Bas (sur place).

FUTURS.

Calmes.

SUCRE ET MELASSE.

Rapport officiel du Louisiana Sugar and Rice Exchange.

Ventes 10 boucauts et 452 barils de sucre et 248 barils de mélasse.
Recettes 139 boucauts de sucre, 684 barils de sucre, 592 barils de mélasse.

OPEN KETTLE - Ferme.

Choice	—@	—
Strictly prime	5⅛@	—
Prime	5 @	—
Fully fair	—@	—
Good fair	5 @	—
Fair	—@	—
Good common	4 @	4⅛
Common	4 @	4⅛
Inferior	—@	—

CENTRIFUGAL—Ferme.

Plantation granulated	—@	—
Off granulated	—@	—
Choice white	—@	—
Off whites	—@	—
Gray off white	—@	—
Choice yellow	—@	—
Prime yellow	5⅛@	—
Off yellow	—@	—
Seconds	4⅛@	5

MELASSE—Open kettle—Nominal.

Fancy	—@ —
Choice	—@ —
Strict prime	—@ —
Good prime	—@ —
Prime	—@ —
Good fair	—@ —
Fair	—@ —
Good Common	—@ —
Common	—@ —
Inferior	—@ —
Centrifugals	5⅛@ —

CENTRIFUGAL—Nominal.

Fancy	—@ —
Choice	—@ —
Strictly prime	—@ —
Good prime	—@ —
Prime	—@ —
Good fair	—@ —
Fair	—@ —
Good common	—@ —
Common	—@ —
Inferior	—@ —

SIROP——@30

RIZ.

Ventes — Sacs riz brut 130; barils riz doux 642
Recettes — Sacs riz brut 62; barils riz doux ——

RIZ ECALE—Ferme.

Head	5 @6
Prime	5⅛@5⅜
Good	5⅛@5
Fair	4⅛@5
Ordinary	4⅛@4⅛
Common	3⅛@3⅛
No 2	2⅛@2⅛

RIZ BRUT—Stable.
Cotes du riz brut: $2 75 à 4 90.
RIZ POLI—$14 00 à ——.
SON—$12 00 à 13 00.

FARINES.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:
FARINE—Ferme.
Patents $4 90 à 5 00; extra fancy $4 60 à 4 70, fancy 4 20 à 4 30, choix $4 00 à 4 10 le baril.
FARINE DE MAIS—$—— à 2 10

HORS DE LA BOURSE.

FARINE SUR ORDRE—Winter wheat flour patents $5 00 à 5 20 le baril, extra fancy $4 90 à 5 00; fancy $4 50 à 4 62½, Minnesota flour, bakers $4 60 à 4 75; Straights 5 00 à 5 25, patents $5 60 à 5 75.
FARINE DE MAIS—$—— à 2 10.
CREAM MEAL—Choice $2 40 à 2 50
GRITS—Choice $2 50 à 2 60.
HOMINY—$2 65 le baril.
FARINE DE SEIGLE—$3 50 à 3 75.
OAT MEAL—$6 00 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS—On cote 47 à 47½ pour le blanc, 46 à 47 pour le mêlé et 47 à 47½ pour le jaune.
AVOINE—No 2 de l'Ouest: 39 à ——; No 1 —— à 38½.
SON—77½ à 82½.
FOIN—Prime $14 00 à 15 00. Choice $17 50 à 18 00.

HORS DE LA BOURSE.

Les petits lots se vendent aux prix suivants: mais 2 à 4c de plus par boisseau; avoine 2 à 4c de plus par boisseau; son 5 à 10c de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:
Les provisions sont fermes.
MESS PORK—$12 75 à 13 00.
VIANDES SALEES SECHES — Epaules 5⅛ à 5⅜; short rib sides —— à 5⅝; long clear sides —— à 5⅝; short clear sides —— à 5⅞.
BACON—Epaules 6⅛ à 6⅜, short rib sides 6⅛ à 6⅜, long clear sides 6⅛ à 6⅜, short clear sides —— à 6⅝.
GRAISSE—En tierçons, refined 5⅛ à 5⅜; prime steam —— à ——; Packer's Tierces —— à ——.
JAMBON—10⅛ à 11⅛.
Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros; les prix des détaillants sont de 25 à 50c plus élevés pour le porc, et de ¼ à ½c pour les autres articles provenant du porc.

HORS DE LA BOURSE

PRODUITS DIVERS—JOBBING—Pork, bbls—Prime mess $11 25 à 11 50, mess $11 75 à 11 50; extra prime and rump $19 25 à 10 50. Sugar-cured Meats, la livre—Shoulders 6⅛ à 7c, Boston-cut shoulders 7 à 7⅛c; picnic hams 7 à 7⅛c; breakfast bacon 8 à 8⅛c; hams 11 à 12c.
Bœuf, bbls—Extra plate $9 25 à 9 50; plate $8 75 à 9 00; extra mess $—— à 8 50; mess $—— demi-barils—extra plate $5 00 à 5 25; extra mess $4 00; New York Fulton Market $3 75 à 5 00.

EPICERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots.
CAFE—Prime 21¼; good 20¾; fair 20¼; ordinary 19; common 17¾ la livre.
THE—Extra Formosa, 35c à $1 00 la livre; choice to fine 40 à 50c; fair to medium 20 à 35; imperial extra choice 80c à $1 00; fine to choice 30 à 60c; hyson and young hyson, 35 à 85; gunpowder, fair to finest 30 à $1 20.
BEURRE—Western Creamery—Extra —— à 18; extra firsts —— à 17c; firsts 12 à 13c; Western Dairy—Extra —— à ——; extra firsts 10 à 11; firsts 8 à 10; seconds et peu plus élevé.
FROMAGE — New York creams — à 11; Western Cheddar full cream à 9½; twins, full cream, 9½; flats, full cream, 10; Young America's, full cream, —— à 10½. Jobbing un peu plus élevé.
SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c; City Fine 80c; City Crushed 85c; Rock Salt ⅛c la livre; pocket Salt 1½ à 5 suivant la grosseur.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Lot $—— à —— par ton.
Farine de graine de coton—ville et campagne—jobbing au dépôt à $19 50 à 20 00 par ton, pour l'exportation $—— à —— f. o. b. per long ton.
Oil cake—$—— à —— asked per long ton f. o. b.
Huile de graine de coton (en gros ou pour l'expédition)—Prime crude nom. bid le gallon in prime cooperage et nom. asked.
TOILE D'EMBALLAGE — Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché—
Eastern — 2¼-pound 9¼@9½c. per yard, 2-pound 7¾@9c, 1¾-pound 6¾@7¼. Western —2¼-pound 8¼@— c. per yard, 2-pound 7⅛@—c, 1¾ pound 6⅛@—c.
Twine—9¼@10 la livre.
COTTON TIES—Arrow $1 25 le paquet.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c de plus pour les petits lots et 1 à 4c de plus par livre.
FRUIT.—Frais—Pommes nouvelles 50 à 75c. par boîte d'un quart de boisseau; Raisins $3 75 à 4 00 la boîte; Limons, Messine $6 50 à 7 50 par boîtes, Palerme $6 50 à 7 50; Bananes $1 50 à 2 25 par régime; Ananas $1 50 à $2 50 la douzaine. Raisins de Malaga $2 75 à 3 75 la boîte. Melons d'eau de la Louisiane $5 00 à 8 00 le 100; du Texas $6 00 à 10 00; de la Georgie $10 00 à 14 00; du Mississippi $6 00 à 10 00; cantaloups $2 50 la douzaine. nutmeg melons $1 50 la douzaine.
FRUIT—Sec par livre—Pommes—⅛s — à 5⅛c, tranches nominales. Fancy evaporated 10¼ à 11c; Dattes—Persian 7½c. Fard 9c. figues sèches 12 à 15c; currants, 6 à 7c; prunes 7c; citrons — à 20c; raisins secs de Londres—Californie $2 50 à —— par boîtes, Malaga $3 10 la boîte; muscatelle $2 25 la boîte.
NOIX—Par livre—Pacanes—Louisiane nominales, Texas — @15c, pistaches—Tennessee red — à 8⅛c, Virginia hand-picked à 10⅛, Amande Taragona 16@17c, noix du Brésil 11 à —c la livre, Filberts 12 à —; Noix de Naples 17c marrons italiens 16. Noix de coco $27 50 par 1000, 3⅛ à 3⅜c pièce en baril.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix en gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c de plus par baril et ⅛ à ⅛c par livre en lots.)
POMMES DE TERRE—De la Louisiane $2 25 à 2 50.
PATATES DOUCES — Ordinaires $—— à 3 00; yams $—— à 4 00.
OIGNONS—$2 75 à 3 25 le baril.
AIL—Gros $1 00 à ——.
CHOUX—$1 50 à ——.
CHOUCROUTE — De l'Ouest nominale le baril.
HARICOTS—Choice Northern 3⅛ à 3⅜; Western red kidney choice — à 3; New-York red kidneys — à 3; western white kidney 5⅛c; pois verts 2 à ——.
COW PEAS—60 à 90c le boisseau.
TOMATES—$—— à 1 00 le boucaut.
SNAP BEANS—60c. par boîte de demi boisseau.
AUBERGINES—10 à 15c. la douzaine.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et ¼ à 1⅛c de plus par douzaine d'œufs.
Grosses volailles de l'Ouest $4 50 à 5 00 la douzaine, poulets $1 75 à 3 00; canards $3 00 à 4 00; oies $3 00 à 4 00; dindes $8 00 à 12 00.
Les grosses volailles de la Louisiane à 3 00 à 3 50; poulets $1 50 à 2 25, canards $2 00 à 2 50; oies $3 00 à 3 50; dindes $—— à 9 00.
ŒUFS—Ceux de l'Ouest — à 11⅛ ceux de la Louisiane 11 à 11⅛c.
SUIF —4⅛c la livre pour celui de la ville à celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE — Prime yellow 24 cts la livre.
LAINE — Burry 10 à 15c la livre; Louisiane clear 22½ à ——, clear lake 24 à ——.
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 5c; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 4c, kips 15 à 25 livres, 4⅛c; peaux de veau 35c pièce.
PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted 4 à 4½c, dry flint 6, dry salted 6½c la livre.
PELLETERIE—Otter $—— à 4 00, castor 10 à 20c pièce; raccoons 10 à 30c.
PEAUX—Chevreuil à 25c la livre; mouton 10 à 60c pièce; chèvre 10 à 20c
MOUSSE — Mêlée 2 à 2⅛c la livre; grise à 1⅛, noire 3⅛ à 3⅜c.
CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 5c pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES—Heavy and Eagle kinds lugs 2 à 5; Leaf 6 à 12c. Cutting and Burley cents lugs 4 à 10; Leaf 10 à 25.
TABAC MANUFACTURE—Jobbing, par livre—Fine plug 90c à $1 05; fine medium 53 à 65c; Bright quarters and common 11-inch 4 s et 8's, 33 à 38c. Bright navy, 25 à 45c; fancy natural leaf 50 à 80c; fine cut chewing 30 à 65c; granulated smoking 25 à 70.
NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à —— de plus par baril. Pitch $—— à 1 75; goudron de charbon $4 50 à 5 00 le baril, goudron de pin $—— à 4 00. Résine — A B C D E $1 35; F $1 45; G $1 60 H $1 70 I $2 05 K $2 27½ M $2 30. N $2 45. W G $2 90. W W $3 45. Essence de térébenthine 38¼. Jobbing 2 à —c de plus le gallon.

CHARBON

PITTSBURG—Famille 45c le baril, $3 00 le boucaut; Anthracite $9 50 à 10 00 la ton; bateaux 35c; steamers $3 80 la tonne, en gros — à 25c le baril.
ALABAMA—Splint pour familles 45c; Cocoa pour familles 45c; Montevallo 65c. le baril pour familles; Helena pour familles 65c.; steam coal sur chars $3 50 la ton.

VINS ET LIQUEURS.

ALCOOL—Le gallon	2 35@	2 40
BRANDIES—Du pays, le gal	1 50@	2 50
Pêche—vieux, le gallon	2 35@	3 50
Pomme	2 25@	3 50
COGNAC—Importé — 1883, le gallon	—@	4 80
1878	—@	5 50
1875	—@	5 75
1870	—@	6 50
1860	—@	7 00
1850	—@	8 00
1848	—@	12 00
Otard Dupuy & Co's Cognac 1887	—@	5 50
1870	—@	7 00
1864	—@	9 00
1848	—@	12 00
Biscuit, Dubouche & Co. Cognac 1876	—@	4 50
1870	—@	5 50
1848	—@	9 00
WHISKY—Rectifié de la Louisiane, 90 0/0 de preuve, par gallon	1 08@	1 10
Rye	1 05@	1 10
Bourbon	1 40@	2 52
Seigle	1 50@	3 50
Ecosse, importé	4 00@	4 50
Irlande, importé	4 00@	4 25
Duffy's malt whisky, par gallon	—@	—
par caisse	—@	7 50
GENIEVRE—Du pays, de New York ou de Philadelphie, par gallon	—@	6 00
Hollande, par gallon	1 15@	1 50
Hollande, par caisse	2 75@	3 25
St Robt. Barnett's Old Tom	3 15@	3 25
par caisse	3 50@	9 00
Holland, par caisse	7 25@	7 50
VINS ROUGES—Claret ordinaire, la caisse	2 75 à	3 50
Importé Médoc, la caisse	—@	6 00
St-Julien, la caisse	—@	6 50
Vertheuil Médoc la caisse	—@	6 50
Margaux, la caisse	—@	7 00
Château Dillon, par caisse	—@	7 00
Château Duplessy la caisse	—@	7 50
Pontet Canet, la caisse	—@	10 00
Larose, la caisse	—@	10 00
Léoville, la caisse	—@	14 00
Château Haut Brion, la caisse	—@	14 00
Château Lafitte, la caisse	—@	24 00
Claret de Oneral, le gallon	—@	28 00
California Zinfandel le gallon	35@	40
Clarets importés — Ordinaire par barrique	4@	75
Clarets de famille, par barriq.	57 50@	60 00
Richebou, la barrique	65 00@	80 00
Blanquefort, par barrique	—@	95 00
St-Clément, 1887, par barriq.	—@	105 00
Château Dillon, par barrique	—@	125 00
VINS BLANCS—Californie le gallon	—@	125 00
Ordinaire, la caisse	4 50	90
Graves, la caisse	2 75@	3 50
Sauternes, la caisse	—@	6 00
Haut Sauternes, la caisse	—@	8 00
Château Ourbonnieu, la caisse	—@	10 00
Château d'Arche, la caisse	—@	10 00
Château Sudeuveaut, la caisse	—@	11 50
Château Rouissec, la caisse	—@	15 25
Château Latour Blanche, la caisse	—@	16 00
Château Yquem, la caisse	—@	18 00
Exporté de famille, la barrique	20 00@	37 00
Importé du, la barrique	65 00@	80 00
Pints $1 de plus par caisse.	10 00@	200 00
Ordinaire, la caisse	3 25@	3 50
Muscat, la caisse	4 25@	6 50
Madère, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Madère, genuine Ilse, le gal	3 50@	5 00
Madère, la caisse	12 00@	25 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Sherry Genuine Xérès, le gallon	1 50@	5 00
Sherry, la caisse	20 00@	35 00
Très vieux porto, la caisse	6 00@	25 00
CHAMPAGNE—Roederer Carte Blanche, qts, par douz	—@	29 50
G. H. Mumm's & Co. Dry Verzenay	—@	34 75
Extra Dry	—@	36 50
Delbeck & Co.'s extra dry, qts.	—@	33 00
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts	—@	26 00
D. B. Pol & Co.'s qts	—@	31 00
Perrier-Jouet—Cremant Royal quarts	—@	28 50
Perrier-Jouet—Special, quarts.	—@	28 50
Moet & Chandon, white seal, qts	—@	28 00
Bouche Extra Sec, quarts	—@	29 50
Bouche Sec, quarts	—@	28 50
Bouche Riche, quarts	—@	29 50
Pints $2 de plus par caisse		
Ale et Porter— Read Bros, la douz	—@	1 75
Burke, E. J., la douz	—@	1 75

QUINCAILLERIE

AXES—Hunt s	18 00	@10 00
Double bit	—@	15 00
AXLE GREASE—Fraser's kegs.	4⅛@	5⅛
Boxes, gross	10 00	@10 50
BELLOWS—Blacksmith, 22 to 42 in	6 00	@ 22 0
BRASS—Sheet par livre	—@	2
COTTON SCRAPERS	2 40	@ 3 00
CRADLES—Fnce	28	@ 75
Ox,	5	@ 7
COPPER—Roofing par livre	—@	23
Brazier's sheets, 12 livres et au-dessus	—@	30
HOES—H. B. No 6 to 6	2 50	@ 5 50
A. B. No 00 to 3	2 35	@ 4 00
Lynden's brightscrews, 00000 to 3	4 00	@ 8 00
ROTARY HOES—Malloa's	—@	60 00
Avery's	125 00	@ —
Stubble diggers	—@	75 00
HOLLOW WARE—Skillets	2⅛ 3	4
Anvils	—@	11
IRON—Flat, 1⅛ to 4 inches by ⅛ to 1	—@	2.10
Round, 1 to 1⅛ inches	1⅛@	3⅛
Painted	4⅛@	5⅛
Bands—Light, ⅛ to 6x⅛	2 65	@ 3 00
Heavy, 3⅛ to 6x⅛ inches	2 45	@ 3 00
Hoops—1 to 2 inch	1⅛@	4
Shoes—No 10 to 14 G	2 50	@ —
Galvanized, No 26 G	6 90	@ 9 50
LEAD—Pig, par livre	5	@ 6
Sheet, par livre	—@	—
STEEL NAILS—12@40d basis	—@	2 20
OAKUM—Navy	—@	7⅛
United States Navy	—@	9 00
Best	—@	10 00
PLOWS—Avery, cast, Nos ½ to 1	2 75	@ 3 75
Avery, steel	4 50	@ 5 00
Avery, double shovels, wood-en beams, net	—@	3 25
Avery, double shovels, iron beams, net	—@	3 75
Magnolia sweeps, all sizes, net	3 00	@ 3 50
Double plows, Allemen's, No ⅛ to 3, each	25 00	@30 00
PLOW STEEL—5 to 12x⅛ to 3/8	4⅛	@ 4⅛
ROPE—Sisal, ⅛ in. and larger, basis	12	@ —
Manila	15	@ —
Cotton, 5-16 et ⅛	14	@ 14⅛
SPADES—Ames	10 50	@12 00
Rowlands'	6 00	@ 7 00
SHOVELS—Ames	9 50	@11 50
Rowlands'	6 00	@ 7 00
SWEEP IRON—7 to 12x⅛ to 5/16	3⅛@	4
TIN—Roofing, 1x20x28 inches	13 00	@14 00
I. O., do	10 50	@11 00
1x14x20	8 50	@ 9 00
I. C., 1x14x20	5 00	@ 5 50
Block, par livre	24@	26
VISES—Peter Wright's	—@	16 00
WIRE—Barbed fence galvanized	3 40	@ 3 50
ZINC—Sheet par livre	7 @	7⅛
SHOT—Drop	1,80@	—
Buck, 25 liv. bags	1 55@	—
POWDER—25 liv kegs	—@	5 00

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

YELLOW PINE—ROUGH, PER 1,000 FEET.

Sawn Tim No 1	$17 00	Plank No 1	$12 00
No 2	13 00	No 2	10 00
No 3	11 00	No 3	8 00
Scantling No 1	15 00	Flooring No 1	15 00
No 2	8 00	No 2	12 00
No 3	7 00	No 3	10 00
Ceiling No 1	12 00	Weath bds No 1	13 00
No 2	10 00	No 2	10 00
No 3	8 00		
Boards, No 1	12 00	Boards No 2	10 00
No 2	10 00	No 4	7 00

YELLOW PINE—DRESSED.

Flooring No 1	21 00	Ceiling. No 1	15 00
No 2	15 00	No 2	12 00
No 3	12 00	No 3	10 00
Weath Bds No 1	14 50	Boards, No 1	14 00
No 2	11 50	No 2	12 00
Boards No 3		No 4	10 00

CYPRESS—ROUGH.

Boards, No 1	25 00	Boards, No 2	27 50
No 3	22 00	No 4	19 00
No 5	16 00	No 6	—
Dr'ed Bds No 1	32@42	Dr'ed Bds No 2	22 50
No 3	31 00	No 4	19@27
No 5	17 00	No 6	19@27

WHARF TIMBER.

No 1	16	No 2	11 cts
No 3	9⅛ cts		

Mahogany timber	30 00	@45 00
Cedar timber	50 00	@75 00
Walnut lumber—Il n'y en a pas sur le marché		
Oak lumber	40 00	@50 00
Shingles 16, 18 and 20 in., sawed and split	2 50	@ 3 00
Laths, par 1000	1 50	@ 1 75
Alabama lime	95	@1 05
Cement domestic	1 75	@2 00
Cement, imported	2 75	@3 00
Slate	5 75	@7 00
BRICK—Lake and L. C. R. R.	9 50	@11 00
Paving	11 00	@12 00
Ordinary	7 00	@ 8 50
Sand	20	@ 25
Shells, small	—@	40
Shells, large	1 25	@1 50
Plaster calcined	1 87	@2 00

MARCHE AUX BESTIAUX.

BESTIAUX DU TEXAS ET DE L'OUEST—Nourris aux grains— par liv. gross, grass	2⅛@	3
fair to common	2 @	2⅛
MISSISSIPPI, ALABAMA, &c, choice— CATTLE—1re qualité par tête	—@	—
2me qualité, par tête	10 00@	15 00
Vaches communes et vieilles	7 00@	10 00
VEAUX—1re qualité, par tête	7 00@	9 00
2me qualité, par tête	6 00@	8 00
YEARLINGS—1re qualité, par tête	9 00@	11 00
2me qualité, par tête	7 00@	9 00
HOGS—Good fat Western, par liv. gross	4⅛@	5
Fair to Common par liv. gross	3⅛@	4
MOUTONS—Choice, par tête	2 00@	2 50
Fair, par tête	1 00@	2 00
VACHES LAITIERES—1re qualité, par tête	30 00@	40 00
2me qualité, par tête	20 00@	30 00

THE NEW-ORLEANS BEE.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12, six months, $6, three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months 75 cents.

E. Hartman vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,825—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph A. Dare, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
9 juillet—9 13 18

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 30,598— Division D.—Guillaume Dupuy vs ses créanciers. — Ordre de Cour. — Que la cession des biens du pétitionnaire, Guillaume Dupuy, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Amédée Ducatel, notaire en cette ville, le lundi 11me jour d'août 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que E. E. Grandpré, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 7 juillet 1890.
(Signé) N. H. RIGHTOR, juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
9 juil—9 26—août 11

FEUILLETON.

No 31. Commencé le juin.

SACRIFIÉE!

GRAND ROMAN INÉDIT.

—PAR—

PIERRE SALES.

DEUXIÈME PARTIE.

IV

ENNEMIS INCONNUS.

(Suite.)

Demain seulement, j'attendrai le résultat d'une négociation d'un autre genre qui se terminera sans doute cette nuit et qui vous intéresse, mon cher baron, au plus haut degré.

En disant ces mots, Henri se redressa avec une certaine vanité et poursuivit:

—Il y a quelqu'un qui sait, d'une façon bien certaine, que les actions blâmables dont on accuse Pierre Sandrac, n'ont pas été commises par Pierre Sandrac, quelqu'un dont l'existence est par suite un véritable danger pour ceux qui ont commis.... ou dirigé ces actions....

—Bien, bien, dit Kreizer d'un ton sec, inutile d'insister; nous sommes tous d'accord là-dessus.

—Ce quelqu'un, continua Henri sans se troubler, c'est Pierre Sandrac; et je crois être sur le point de le découvrir...

—Sur le point? interrompit le baron avec ironie. Ne triomphez pas trop vite, M. de Mondoze.

—Je vous avoue, mon cher baron, que mes recherches sont basées sur un des résultats que vous avez déjà obtenus vous-même et que le hasard, qui est le meilleur des chercheurs, m'a beaucoup aidé. Voici la chose:

Kreizer et son fils écoutaient avec la plus vive attention.

—Un de vos émissaires, nous avez-vous dit récemment, croyait avoir reconnu dans M. Jérôme Labadié le personnage mystérieux que, parmi les pilonneurs on avait surnommé le docteur, et qui, selon les policiers, aurait aidé Pierre Sandrac à s'évader......

—En effet......

—J'ai eu la pensée de rechercher, sur les registres de l'asile de nuit, les noms de tous les individus qui y ont reçu l'hospitalité à la même époque que Pierre Sandrac.

—Bonne idée! s'écria le baron.

—En ma qualité de boulevardier qui désire connaître les dessous de la vie parisienne, je me suis donc rendu rue de la Bûcherie; et, moyennant quelques louis d'aumône, j'ai vu tout l'établissement qui m'intéressait fort peu, et j'ai pu feuilleter le registre où l'on inscrit les noms de tous ces gueux, ce qui m'intéressait davantage......

—Et vous y avez trouvé le nom de Jérôme Labadié....

—Non. Celui de Labadié ne s'y trouve pas, ce qui m'a un peu embarrassé; mais la chose s'explique tout naturellement: ce Labadié était bien supérieur à la tourbe qui l'entourait, et il avait l'adresse de donner un nom de fantaisie en prévision des ennuis que cela pourrait lui causer plus tard......

—Parfaitement raisonné, dit le baron. Mon cher Max, personne ne saurait vous donner de meilleures leçons que M. de Mondoze sur ces mystères de la vie parisienne.

—Il n'en était pas de même de ce pauvre naïf de Pierre Sandrac, reprit Mondoze enchanté de son succès, et j'ai bien trouvé son nom sur le registre....

—N'aurions-nous pas quelqu'un de nos drôles qui aurait passé la nuit, en même temps que lui, rue de la Bûcherie? dit vivement le baron.

—Vous me devinez, dit Henri en souriant.

—Eh! parbleu, la chose était toute simple; il fallait seulement y penser.

—C'est là que le hasard est admirablement venu à mon aide. S'imaginer que ces malheureux s'occupent de l'un d'entre eux serait une folie; ils arrivent là exténués de fatigue, ne demandant que leur soupe et leur lit; et, pour qu'ils remarquent quelque chose, il faut qu'ils y soient amenés par des circonstances spéciales. Or ces circonstances spéciales se sont justement produites......

—Bravo! si le préfet de police vous connaissait, il vous ferait des offres superbes.

—Au milieu de tous ces noms, j'avais remarqué celui d'un camelot que j'ai parfois employé à de difficiles besognes, un homme incapable d'un crime, mais qui sait se faufiler admirablement au milieu des intrigues les plus compliquées. Un fieffé paresseux, d'ailleurs, et qui ne travaille jamais que poussé par la nécessité.

—Son nom?

—Vous ne le connaissez certainement pas, dit Henri d'un ton indifférent.

Il jugeait inutile de dévoiler outre mesure ses armes au baron.

—Mon individu, comme vous devez le penser, n'a que des domiciles très vagues, et je ne l'ai retrouvé que ce matin, après des recherches dont le récit est inutile. Je lui ai immédiatement payé un bon déjeuner dans un restaurant qu'il affectionne lorsqu'il a la poche garnie; et, au dessert il bavardait.... Je l'ai confessé sur ce qu'il avait fait depuis que je ne l'avais vu; et, au milieu d'une foule de choses inutiles, il m'a parlé de l'asile de nuit, et, sans même que je le lui demande, de Pierre Sandrac, qu'il a remarqué parce qu'il ne ressemblait pas aux clients de l'hospitalité de nuit..

—Très bien, très bien, murmura Kreizer.

—Sandrac n'a passé que deux nuits à l'asile de la rue de la Bûcherie; et mon camelot ne se souvient pas que Labadié fût avec lui. Mais ce qui est resté bien présent à sa mémoire, c'est l'accablement, le vrai chagrin de Sandrac; il mourait littéralement de faim. Comme il était le voisin de mon homme, celui-ci eut tout le loisir de l'examiner; il l'avait vu écrire son nom sur le registre.....

Et lorsque, deux jours après, les journaux ont raconté le drame de Neuilly, il n'a pas été étonné le moins du monde, m'a-t-il dit; car il avait prévu que son voisin de lit était dans une situation à faire quelque grand coup: le drôle se pique d'être observateur.

—Et il reconnaîtra Pierre Sandrac?

—Il m'a répété plusieurs fois: "Quand on a vu un homme pareil, on ne l'oublie jamais."

—Ah! ah! s'écria le baron en se frottant les mains, si nous arrivions à retrouver ce Sandrac, nous aurions fait un rude pas.

—Voici donc ce qui me semble tout indiqué, continua Henri: Labadié a évidemment caché son ami; il n'y aurait qu'à le filer quelques jours, et l'on retrouverait évidemment ce Sandrac......

Cependant, la chose est si importante que je n'ai pas voulu la faire sans vous avoir consulté.

—Agissez, agissez, dit le baron; ce Sandrac s'est déjà mis une première fois en travers de nos projets, il ne faut pas qu'il puisse recommencer!

—Pauvre diable! prononça Henri avec ironie; il n'aura pas eu de chance dans sa vie!

Et il se retira.

V

EUGÈNE NICOLE.

Henri de Mondoze s'éloignait, tout heureux du succès qu'il venait de remporter auprès du baron de Kreizer.

—Je suis encore sous sa dépendance, se disait-il; mais je lui prouverai, avant longtemps, que je ne suis pas un homme qu'on fait marcher en sous ordre.... Et nous traiterons alors de puissance à puissance; il sera bien forcé de me rendre cette maudite lettre......

Il haussa les épaules:

—Quelle sottise de garder des lettres de femme! Un jour ou l'autre, elles disparaissent sans qu'on sache comment, pour passer dans les mains d'un misérable pareil....

Il avait fait une petite enquête pour rechercher les traces du vol; il n'avait rien trouvé, son secrétaire ne portait pas la moindre trace d'effraction.... Et il en était réduit à supposer qu'un domestique renvoyé par lui depuis quelques années, avait dû lui dérober et vendre au baron Kreizer ce petit chiffon de papier jauni, grâce auquel l'Allemand pouvait le désigner à la vengeance du comte de Montreux. Le comte de Montreux le tuerait alors, il n'en doutait pas; c'est pour cela qu'il obéissait à Kreizer, qu'il était même heureux de le flatter, de l'amadouer.

Henri était lâche, il avait surtout une peur effroyable de la mort. Et ce n'était certes pas le moment de mourir quand l'amour d'une ardente fille lui redonnait tout le feu de sa jeunesse....

Puis il sourit comme un amoureux novice, à la pensée des quelques jours de liberté qu'ils allaient avoir en Angleterre; allait-il bien se moquer d'Ida, qui le croirait très ennuyé de quitter Paris pour une corvée d'affaires!

—Mais auparavant, je lui aurai donné satisfaction, ainsi qu'au baron, en retrouvant leur Pierre Sandrac.

Il se dirigeait vers le faubourg Saint-Honoré.

—Pourvu que mon homme soit au rendez-vous!

Il pénétra dans une des petites ruelles situées vers le haut du faubourg, et, habitant un modeste cabaret, eut un sourire de satisfaction: un individu qui semblait un gamin s'était levé d'une table où il buvait un verre d'absinthe, et le saluait joyeusement.

Henri modéra cette joie d'un geste impérieux et pénétra dans le cabaret comme s'il ne connaissait pas l'individu qui l'avait salué; il gagna une salle séparée par un vitrage de la salle principale, l'individu le suivait. Il commanda des consommations, donna une grosse étrenne au garçon:

—Qu'on nous laisse seuls ici.

—Bien, monsieur, dit le garçon; vous pouvez causer affaires, personne ne vous dérangera.

Une fois seul avec son individu, Mondoze commença par gronder:

—Monsieur Eugène, je vous ai déjà dit plusieurs fois qu'il ne fallait jamais me saluer dans la rue.

—Excusez-moi, monsieur.... le plaisir de vous revoir.....

—Bien, bien, ne recommencez pas.

Puis Henri l'examina une seconde:

—Vous voilà un peu plus correctement habillé que ce matin, dit-il.

—Ah! c'est que je me suis saigné de soixante ronds sur les cent que vous m'aviez donnés....

—Monsieur Eugène, débarrassez-vous donc de cet argot ridicule, dit Henri avec humeur; j'aurai peut-être des missions délicates à vous confier, soyez un peu plus homme du monde.

Eugène se rengorgea:

—On fera son possible.

Eugène Nicole représentait admirablement le type de ces gamins parisiens, poussés dans le ruisseau, ignorant tout mais sachant tout, et qui vivent des sombreuses branches du métier de camelot.

Parmi les choses qu'il ignorait, il faut d'abord citer ses origines: sa mère était morte en le mettant au monde, dans une pitoyable pension de sage-femme, sans avoir révélé à qui que ce fût le nom de son père, au sujet duquel elle avait peut-être des doutes; et cela avait fait un abandonné de plus sur le pavé parisien.

Une vieille femme l'avait recueilli, élevé sans nourrice et aurait peut-être fait de lui un brave et honnête ouvrier; mais elle mourut lorsqu'il n'avait encore que douze ans.

La société a-t-elle le droit de reprocher à un enfant livré à lui-même à l'âge de douze ans, de ne pas avoir suivi la bonne route?

Il avait cependant bien commencé, comme apprenti chez un serrurier; mais il aimait trop le théâtre; et, à quinze ans, il vendait des contremarques, des programmes; à seize ans, sa voix criarde lui permettait de lancer des journaux. Il était malheureusement paresseux, et il y avait dans son métier trop de morte-saison; il se trouvait par suite dans la misère la plupart du temps et se laissait alors employer à des besognes louches, à des espionnages; mais cela lui répugnait, il aimait ce qui se passe au grand air, aux yeux de tous; et il n'avait jamais dépassé la limite qui le séparait des membres de la basse pègre. Il avait quelquefois, tout en rechignant, fourni des renseignements aux "camaros", mais il avait toujours refusé de prendre part à une expédition quelconque; il était honnête à sa façon.

—Je vous prierai aussi, lui dit Henri, de mettre des cravates un peu moins claires; ce groseille est d'un goût douteux.

Nicole jeta un regard mélancolique sur sa cravate dont la nuance lui avait paru exquise et prononça timidement:

—Bien monsieur.

Puis il demanda:

—Que dois-je faire?

—Rien de bien dangereux pour aujourd'hui. Vous allez vous poster devant le numéro 5 de la rue Raynouard, à Passy.

—Bon.

—Vous guetterez la sortie d'un individu qui s'appelle M. Jérôme Labadié et qui ressemble, d'une façon étonnante à celui que vous appelles le "docteur". Vous le fileres; j'ai besoin de savoir tout ce qu'il fait.

—Et c'est tout?

—Non. Il est probable qu'il ira dans quelque quartier retiré, ou même qu'il sortira de Paris, pour aller voir un de ses amis....

—Le Pierre Sandrac! fit Ugène Nicole, ravi de deviner.

—Peut-être.... Lui ou un autre.... Bref, cet ami, je veux savoir où il demeure, ce qu'il fait, quel nom il porte, son signalement exact. S'il se trouvait, par hasard, que ce fût Pierre Sandrac, le signalement deviendrait inutile....

—Compris. Il y a longtemps que c'est mon idée que, pour repincer ce Sandrac, on devrait filer son ami le docteur; j'aurais pu le dire à la police, mais à quoi bon se mêler de choses qui ne vous regardent pas?

—Vous avez raison, monsieur Eugène; quand on a des secrets, il faut les garder pour soi, au lieu d'en faire profiter les autres. Bien entendu, si vous pouviez surprendre une conversation?......

—Pas besoin de me le recommander. Et où pourra-t-on vous revoir?

—Ce soir, avant minuit, sur le pont de l'Alma; mais, demain, au café qui fait le coin de la rue la Boëtie et du faubourg Saint-Honoré.

Mondoze apportait le plus grand soin dans les rendez-vous qu'il fixait aux bandits secondaires qu'il employait; il les leur donnait toujours dans des endroits différents, pour que jamais on ne pût retrouver ses traces, et il cachait si bien son nom et son domicile que ceux d'entre eux qui les connaissaient avaient été obligés pour cela de l'espionner longtemps. Il se mettait en garde contre les dénonciations.

Quant à Eugène Nicole, il ne savait encore sur lui qu'une chose, c'est qu'il payait bien.

Vers la fin de l'après-midi, le camelot était en observation devant le No 5 de la rue Raynouard; il avait vu Jérôme Labadié y rentrer, et il attendait patiemment sa sortie.

Ce jour-là, Jérôme faisait à sa gouvernante, Mme Landesque, le plaisir de dîner chez lui; il avait plusieurs lettres à écrire et ne devait rejoindre Harry Clifford que dans la soirée.

Il mangea copieusement et joyeusement, à la grande satisfaction de Mme Landesque qui était enchantée de n'avoir pas perdu sa place, mais qui ne comprenait rien à l'existence irrégulière de son nouveau maître; elle ne pouvait se l'expliquer que par une liaison féminine; elle constatait, presque tous les matins, avec horreur, que le lit de Jérôme n'était pas défait.

—J'espère que, ce soir, monsieur couchera chez lui? dit-elle à la fin du repas.

—Non, j'ai à m'absenter.

Il ne donnait jamais d'autre raison.

Et, avant neuf heures, ayant terminé sa correspondance, il sortit. Il porta lui-même ses lettres à la poste, puis, ayant allumé un cigare, il descendit vers les quais et monta sur le tramway de Versailles.

Ugène Nicole ne l'avait pas perdu de vue un instant, il monta sur le banc opposé.

Jérôme chantonnait en homme heureux et il avait, en effet, diverses raisons d'être content: il avait présenté Harry Clifford, dans la journée, à M. Herbelin, et l'entrevue avait été charmante. L'industriel, désireux d'être agréable à Jérôme, avait demandé à Harry s'il ne pourrait pas perfectionner une machine à fabriquer les fusils, dont les résultats ne le satisfaisaient pas complètement, et Harry, qui connaissait admirablement la fabrication des armes, lui avait promis de s'en occuper. Puis, M. Herbelin leur avait fait visiter son usine; Harry avait retrouvé les deux ouvriers qui l'y avaient conduit en ses jours de misère et de désespoir, et il avait pu causer assez longuement avec eux sans qu'ils le reconnussent.

Qui pouvait, d'ailleurs, le reconnaître désormais, puisque Mlle de Montreux ne l'avait pas reconnu?

En second lieu, ils étaient rassurés sur le compte du général, auquel—on l'a deviné—ils avaient sauvé la vie la nuit précédente, en permettant à Bernard de rejoindre son maître.

Enfin, par leurs relations avec la famille Herbelin, ils étaient certains de ne plus perdre Hélène de vue et de pouvoir la défendre si quelque nouveau danger la menaçait. Bientôt même, Harry espérait non seulement la revoir, mais se retrouver en contact avec son père.

Tout souriait donc à leurs désirs.

Lorsque Jérôme descendit du tramway et se dirigea vers la Seine, Ugène Nicole le filait avec assurance, pensant déjà avoir gagné son argent. Qu'il découvrît ce que voulait Henri de Mondoze et il toucherait un nouveau billet de cent francs.

—Une soirée bien employée, murmurait-il en se frottant les mains.

Jérôme arriva en quelques minutes à la maisonnette de Billancourt; Harry l'attendait à la porte de la grille.

—Bonsoir, Jérôme.

—Bonsoir, Harry.

Ugène, qui entendit ces deux salutations, eut un premier désappointement; l'ami de Jérôme s'appelait Harry, ce n'était donc point Pierre Sandrac?

Ce premier désappointement fut aussitôt suivi d'un second bien autrement violent: les deux amis, en refermant la porte de la grille, s'étaient mis à parler; mais ils parlaient une langue que ne comprenait pas l'émissaire d'Henri de Mondoze.

—Moi qui dois surprendre leur conversation!

Cependant Jérôme et Harry s'éloignaient.

(A continuer.)